

Glous, le 9 juin 1961.

Monsieur le Conservateur,
Permettez moi de recevoir
à votre serviabilité.

M^{re} Julia Berillon me demande
de remettre à M^r. Michel, auteur
du catalogue des cadavres solaires
un tiré à part du cadran de

Tillet à Evreux. Je vous
envoie la brochure. Seulement
comme c'est le seul tiré à part
qui me reste, je le manderais
à M^r. Michel de me le
renvoyer après usage.

En vous remerciant, je me suis
honneur le conservateur d'agréer
mes salutations les meilleures.

Trisny

9 juillet 1961

54 Rue de Tenbosch, Bruxelles 5

Monsieur le Chanoine E. Fréson
GLONS-lez-Liège

Monsieur le Chanoine,

Le Musée de la Vie Wallonne m'a transmis votre carte du 9 juin avec la brochure annexée, relative au cadran solaire gallo-romain de Bierset-Awans (reproduit sous le nom de "cadran de Villers-l'Evêque"). Excusez-moi si je vous en remercie si tard: je reviens à l'instant d'un voyage d'un mois.

J'ai été fort intéressé par votre article, d'autant plus que je ne connaissais pas cet objet remarquable. Comme vous demandez que le tiré à part vous soit renvoyé, je vous le réexpédie ci-joint; mais je vous demanderai si vous avez un exemplaire de la planche que vous puissiez me confier pendant un certain temps pour l'étudier, ou une photo. Je me demande en effet si le cadran ne doit pas être considéré comme vertical; dans ce cas, sur votre fig. 1, il faudrait intervertir les notations "solstice d'hiver" et "solstice d'été". Le mot "style" est également inexact, ce terme ne s'appliquant, selon moi, qu'aux tiges inclinées parallèlement à l'axe terrestre. Je suis d'accord avec M. Pauwen sur le fait qu'il s'agit plutôt d'une tige perpendiculaire au plan du cadran, c.à d. un gnomon, et ceci se confirme du fait que c'est la limite de l'ombre qui indique sur les "arcs des signes" l'heure. (Voyez mon Cat. du Mus. de la Vie Wallonne, 1^e partie, page 9). Je connais plusieurs cadrans romains du même genre.

Je referai par acquit de conscience les calculs de Mr. Pauwen si j'ai une photo, Il faudrait aussi que je relise Vitruve pour voir si les cadrans de ce type étaient assez fréquents à l'époque.

De toute façon je vous reste bien obligé, et vous prie de disposer de ma documentation à votre convenance: des recherches de ce genre apprennent plus à ceux qui les font qu'à ceux qui les demandent !

Croyez, Monsieur le Chanoine, à mes sentiments les plus distingués.

H. Michel

Glous, le 11. 7. 61.

Monsieur Michel,

Votre aimable lettre me
vient ce matin.

Puis-que la chose me
intéresse, j'ai lu votre
article de l'écoblogue des
codons solaires. Un lion -

Je vous envoie pour vous
1) mon article - de la Fédération
écobologique

2) une photo pour vous -

Je joins à votre envoi
quelques lettres sur mon
codon -

Voilà. Mais me les
renvoyer dès après en
avoir pris connaissance...
rien ne prouve évidemment.
Bon courage et bon succès.

Agreé, Monsieur Michel,
Mes salutations les meilleures

Frémont

22 juillet 1961

Monsieur le chanoine E.Freson
Glons-lez-Liège

Cher Monsieur le chanoine,

D'abord grand merci de votre lettre du 11 juillet et des si intéressantes annexes. Je vous suis fort obligé du don que vous voulez bien me faire de la photo et de votre article; ces documents complètent heureusement les miens; ils m'ont permis de refaire les calculs de MM. Stroobant et Pauwen. Je suis pratiquement d'accord avec M. Pauwen, à quelques centièmes près, et il s'agit bien d'un cadran horizontal, avec gnomon vertical très court, d'environ 30 mm, tracé pour une latitude de $50^{\circ} 35'$ qui correspond presque exactement à celle de M. Pauwen.

Cette exactitude est d'ailleurs ce qui me trouble; car je ne connais pas d'exemple, à cette époque, d'une aussi grande précision. La parole est aux archéologues.

Incidentement, marquons qu'il s'agit bien d'un cadran horizontal, contrairement à ce que je vous ai écrit le 9 juillet. Si c'était un cadran vertical, il serait tracé pour une latitude de 40° , c.à d. pour le sud de l'Italie ! Je sais bien qu'à l'époque, on n'avait aucun sens de la précision, et qu'on a installé à Rome des cadrans tracés pour l'Égypte sans barguigner; mais tout de même !

Si donc le cadran est bien de l'époque gallo-romaine et s'il a été tracé pour l'endroit où vous l'avez découvert, cela doit nous donner une haute idée des capacités gnomoniques de son auteur.

Les cadrans romans tracés jusqu'au XI^e siècle sur les églises rhénanes et anglo-saxonnes sont d'une inexactitude touchante; ils ne peuvent en rien être comparés au vôtre. C'est inquiétant.

Voilà encore une question qui semble élémentaire au premier abord, et qui peut être grosse de conséquences si elle est approfondie. Je suis heureux que vous me l'ayez soumise.

Croyez, cher Monsieur le chanoine, à mes sentiments les plus distingués.

H. Michel

Annexes en retour: Lettres de MM. Courtoy, Sengers, Breuer, Pholien et Stroobant.